

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir, au nom du bureau et du CA de la SoFIME de vous adresser la 10ème lettre d'information de notre société savante.

Le premier point de cette lettre concerne une enquête sur la confidentialité dans les systèmes d'information de nos établissements.

REPONDEZ-Y NOMBREUX EN REMPLISSANT CE QUESTIONNAIRE EN SUIVANT LE LIEN AVANT LE 7 NOVEMBRE.

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNtJKZ-uUE4A4UyOgK\\_mUBmaUIV\\_st4sw29Kfv\\_ew0gE66KA/viewform?c=0&w=1&usp=mail\\_form\\_l\\_ink](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNtJKZ-uUE4A4UyOgK_mUBmaUIV_st4sw29Kfv_ew0gE66KA/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_l_ink)

Si vous ne pouvez utiliser le lien ci-dessus, vous trouverez le fichier du questionnaire en pièce jointe que vous pourrez adresser rempli à Didier Theis (Didier.THEIS@CHRU-LILLE.FR) ou à moi-même. Mais svp privilégiez le remplissage du formulaire électronique.

Le second point est le rappel des résultats du travail de la SoFIME sur la mise en place des DIM de GHT.

Notre texte sur les GHT a permis que nous soyons entendus par le ministère au moment crucial de l'écriture du décret d'application de la loi. De ce fait, celui-ci reprecise, 25 ans après la création des DIM, les rôles et missions des DIM de territoire. C'est une avancée importante pour notre profession au moment où nous sommes dans la situation toujours critique du changement annoncé. Tout n'est évidemment pas joué et les restrictions budgétaires nous mettrons certainement en difficulté à beaucoup d'endroits. Néanmoins, le renforcement du DIM de territoire par une telle définition de ses missions, ainsi que par son positionnement, que nous avons demandé et obtenu, comme membre de droit du comité stratégique, nous permettent d'aborder la suite de ce changement avec des arguments qui nous sont très favorables. A nous de réussir ensemble la suite.

Tout cela est assurément le résultat d'un travail collectif efficace et pragmatique. Notre objectif doit être désormais de poursuivre notre démarche collective pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de GHT constitue une réussite du point de vue de la constitution du DIM de territoire. Il nous faudra éviter les querelles de clocher, les conflits de pouvoir, les abus, ... et construire professionnellement, sereinement, de manière respectueuse, les DIM de territoire. Nous devons désormais proposer des modèles d'organisation qui tiendront compte des contraintes démographiques et budgétaires mais qui nous permettront de tenir les rôles et missions que nous avons, et proposer par ailleurs un ou plusieurs modèles de règlement intérieur.

Le troisième point concerne le 20ème séminaire de l'ENCC à Strasbourg dont le programme est maintenant finalisé. Je vous le fais parvenir en pièces jointes dans sa forme actuelle et en lien sur le site de la FHF), ainsi que celui des 3 séances de DPC qui y sont adossées. Le programme complet est également disponible, toujours réactualisé, sur le site de SPH.

J'espère qu'il vous intéressera et que vous viendrez nombreux pour participer à ce congrès auquel la SoFIME est pour la deuxième année consécutive un partenaire officiel.

<http://www.sphconseil.fr/component/content/article.html?id=419&Itemid=0>

NB : pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés, nous avons positionné le congrès de manière à ce qu'il se termine le jour de l'ouverture du marché de Noël de Strasbourg puisque celui-ci débute le vendredi 25 novembre au soir. Il y a donc une possibilité de prolongation touristique pour ceux qui le souhaitent. C'est une curiosité haute en couleurs... Mais ne tardez pas à réserver vos hôtels car la période du marché de Noël est assez saturée de ce côté-là.

Une mention spéciale pour les 3 programmes DPC qui sont organisés la veille dont les thèmes ont été retenus à la demande des participants aux DPC de l'année précédente.

**IMPORTANT : QUESTIONNAIRE SUR LA CONFIDENTIALITE :** Pour le DPC 1 sur le thème de la confidentialité, nous vous joignons le lien sur un questionnaire dont les résultats (pour ceux d'entre vous qui souhaitent contribuer à cette action) seront présentés et discutés en session en présence du CNOM et de la CNIL.

L'idée est bien évidemment d'en faire par la suite une communication plus large et d'envisager un prolongement à ce DPC avec des séances de travail avec ces partenaires (SoFIME, CNOM, CNIL) pour encadrer et harmoniser les pratiques hospitalières dans ce domaine pour lesquelles il est souvent décrit une situation préoccupante de la gestion de la confidentialité et des orientations qui le sont encore plus. La SoFIME doit s'engager rapidement sur ce sujet pour y représenter la communauté médicale. **AUTANT QUE POSSIBLE REMPLISSEZ CE QUESTIONNAIRE EN SUIVANT LE LIEN AVANT le 7 NOVEMBRE.** Plus il y aura de réponses (1 seul formulaire par établissement pour autant que possible), plus notre action sera fondée et efficace.

**IMPORTANT :** une ASSEMBLEE GENERALE de la SoFIME est prévue le mercredi 23 novembre de 18 heures à 20 heures. Elle aura lieu dans une des salles des DPC, dans le nouvel hôpital civil (NHC) au 5ème étage ascenseur A. Nous espérons que vous y viendrez nombreux.

L'ordre du jour traitera les points suivants :

- Rapport moral (président)
- Bilan financier (trésorier)
- Actions en cours de la Sofime
- Travaux des commissions
- Points divers

Concernant le soutien de Janssen : Ce soutien se réduit même s'il est maintenu cette année à hauteur de 40 personnes prises en charge. A noter que comme l'année dernière, la sélection des bénéficiaires de cette proposition passe par les représentants régionaux de Janssen qui vous contactent directement.

Par ailleurs, je vous rappelle que le fait que nous ayons adjoint des séances DPC au congrès en facilite la prise en charge car nos établissements ont tous réservé des sommes consistantes pour cela et qu'à ma connaissance, elles ne sont généralement pas toutes consommées.

Enfin, La SoFIMe est désormais quasi systématiquement associée aux travaux nationaux lorsqu'il y est souhaité une représentation de l'information médicale. Nous sommes les partenaires naturellement sollicités par les conférences, les fédérations, DGOS, DRESS, HAS, CNIL, CNOM, ... La représentation y respecte toujours notre diversité (public, privé, CLCC, petits, moyens et grands établissements). Elle est répartie entre beaucoup d'acteurs auxquels vous pouvez vous joindre en vous manifestant auprès des membres du bureau. Nous nous efforçons autant que possible d'adresser, à chacun des sujets pour lesquels nous sommes sollicités, ceux d'entre nous qui nous y représenteront le mieux en y apportant les compétences attendues. La règle étant que nos représentants sont en lien étroit avec le bureau (et par là le CA de la SoFIMe) et qu'ils apportent ainsi, au-delà de leurs compétences propres, la possibilité d'une véritable concertation très élargie quel que soit le thème concernant l'IM.

Nous pouvons entendre parfois des critiques sur les actions ou la réalité-intensité de la présence de la SoFIMe. Ces critiques sont naturelles, compréhensibles et ne doivent pas nous émouvoir. Dans la mesure où nous avons fait irruption sur un terrain quasiment vierge pour y apporter notre expertise de manière mesurée, audible, structurée et surtout collective, ceci diminue de fait, l'audience que des personnes isolées pouvaient avoir. Notre sujet est de poursuivre sur la voie d'une offre de contributions expertes, professionnelles et surtout toujours collégiales. Ce mode de fonctionnement a été mon engagement lorsque j'ai pris la présidence de la SoFIMe et nous poursuivrons avec cette méthode de travail, sans tapage, sans dispersion, sans gesticulation, mais avec efficacité et pertinence, sur les choix des sujets que nous traitons, sur notre stratégie de communication et de positionnement.

Vous avez créé et adhéré à la SoFIMe. Elle est devenu votre société savante et est désormais reconnue. Si vous en avez la possibilité, participez.

Bien amicalement et en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer bientôt.

Dr. Gabriel Nisand  
Président de la SoFIMe



Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

☎ 03 88 11 54 21 (fax 03 88 11 61 59)

☎ 06 71 26 88 35

✉ mailto : [gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr](mailto:gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr)